SOCIETE DE LA TOUR EIFFEL

Communiqué de presse

16/04/2013

Cessation et mise en œuvre d'un contrat de liquidité

A la date du 15 avril 2013, il a été mis fin au contrat de liquidité confié par la Société de la Tour Eiffel à la société Natixis.

A cette date, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 957 titres,
- 195.140,96 €.

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 2.003 titres,
- 145.024,13 €.

A partir du 16 avril 2013, la Société de la Tour Eiffel a confié à Rothschild & Cie Banque la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par décision de l'Autorité des marchés financiers du 1er octobre 2008.

Le contrat est conclu pour une période initiale allant du 16 avril 2013 au 15 avril 2014, puis reconductible par périodes successives identiques de 12 mois.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 957 titres
- 456.456,50 €.

A propos de la Société de la Tour Eiffel
Société d'Investissements Immobiliers Cotée (SIIC) sur Euronext Paris, sa stratégie privilégie l'investissement dans des zones à fort potentiel et la fourniture d'immeubles neufs loués à des acteurs de premier plan. Son patrimoine s'élève aujourd'hui à 915 millions d'euros pour des actifs situés tant en province qu'en région parisienne.
Société de la Tour Eiffel est cotée sur NYSE Euronext Paris (compartiment B) – Code ISIN : 0000036816 – Reuters : TEIF.PA – Bloomberg : EIFF.FP – Membre des indices IEIF Foncières, IEIF Immobilier France

Contact Presse
Jean-Philippe MOCCI
Capmot
Tél :+33 (0)1 71 16 19 13/+33 (0)6 71 91 18 83
jpmocci@capmot.com

www.societetoureiffel.com

Communication
Philippe de TREMIOLLES
CFO
Tél : +33 (0)1 44 51 55 18
p.detremiolles@stoureiffel.com